

AMEN BANK
Assemblée Générale Ordinaire du 14 Juin 2011
Les Résolutions

Première Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, approuve les rapports du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers arrêtés au 31 décembre 2010 tels qu'ils sont présentés par le Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale Ordinaire donne en conséquence, quitus entier et définitif aux Administrateurs pour la gestion de l'exercice clos au 31 décembre 2010.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée.

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2010 comme suit :

Affectation bénéfice 2010	
BENEFICE DE L'EXERCICE	61 402 803,531
REPORT A NOUVEAU	754,110
RESULTAT A REPARTIR	61 403 557,641
RESERVE SPECIALE DE REINVESTISSEMENT	44 452 000,000
DIVIDENDES	14 000 000,000
FONDS SOCIAL	2 000 000,000
FONDS DE RETRAITE	300 000,000
RESERVES EXTRAORDINAIRES	651 000,000
REPORT A NOUVEAU	557,641

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer la date du paiement des dividendes pour le 24 juin 2011.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée.

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise l'émission d'emprunts sous forme obligataire ou autres pour un montant ne dépassant pas les 200 millions de dinars. Elle délègue au Conseil d'Administration les pouvoirs nécessaires pour fixer les modalités pratiques des émissions précitées. Cette autorisation est valable jusqu'à la date de tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2011.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée.

Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que les mandats d'Administrateurs de :

Monsieur Rachid BEN YEDDER,
Monsieur Béchir BEN YEDDER,
Monsieur Ahmed EL KARM,
Monsieur Nabil BEN YEDDER,
Monsieur Ridha BEN GAIED,
Et de la Société PGI,

arrivent à échéance lors de la présente assemblée.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer :

Monsieur Rachid BEN YEDDER,
Monsieur Béchir BEN YEDDER,
Monsieur Ahmed EL KARM,
Monsieur Nabil BEN YEDDER,
Monsieur Ridha BEN GAIED,
Et la Société PGI

en qualité d'administrateurs pour une durée de trois ans expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur l'exercice 2013.

En conséquence, la composition du Conseil d'Administration sera comme suit :

Monsieur Rachid BEN YEDDER,
Monsieur Béchir BEN YEDDER,
Monsieur Ahmed EL KARM,
Monsieur Nabil BEN YEDDER,
Monsieur Ridha BEN GAIED,
Monsieur Mahmoud BABBOU,
Monsieur Karim BEN YEDDER,
Monsieur Mourad MHIRI,
La Société PGI,
La COMAR,
La Société PARENIN,
La Société LE PNEU.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée.

Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les états financiers consolidés du groupe Amen Bank arrêtés au 31 décembre 2010.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée.

Sixième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des jetons de présence à 200 mille dinars.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée.

Septième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération des membres du comité permanent d'audit à un montant global de 30 mille dinars.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée.

Huitième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte des fonctions de responsabilités occupées par Monsieur le Président, Monsieur le Vice Président Directeur Général et Messieurs les administrateurs dans d'autres sociétés en tant que gérant, Administrateur, Président Directeur Général, Directeur Général, membres de Directoire ou de conseil de Surveillance et ce en application des dispositions des articles 192 et 209 nouveaux du code des sociétés commerciales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée.

Neuvième Résolution

L'Assemblée générale Ordinaire confère à tout porteur de copie ou d'extrait de la présente, tous pouvoirs pour effectuer tout dépôt et remplir toute formalité de publications légales ou autres.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée.

Bilan après affectation du résultat de 2010

(En milliers de dinars)

ACTIF	31/12/2010	31/12/2009
AC 01- Caisse et avoirs auprès de la BC, CCP et TGT	185 514	208 198
AC 02- Créances sur les établissements bancaires et financiers	173 291	154 443
AC 03- Créances sur la clientèle	3 714 109	2 948 141
AC 04- Portefeuille titres commercial	144 292	114 251
AC 05- Portefeuille d'investissement	433 464	449 616
AC 06- Valeurs immobilisées	101 382	101 505
AC 07- Autres actifs	54 914	67 117
TOTAL ACTIF	4 806 966	4 043 271

PASSIF	31/12/2010	31/12/2009
PA 01- Banque Centrale, C.C.P	85 121	-
PA 02- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	223 481	250 352
PA 03- Dépôts de la clientèle	3 497 715	2 969 066
PA 04- Emprunts et ressources spéciales	489 311	374 580
PA 05- Autres passifs	133 538	118 819
TOTAL PASSIF	4 429 166	3 712 817

CAPITAUX PROPRES	31/12/2010	31/12/2009
CP 01- Capital	100 000	100 000
CP 02- Réserves	277 376	230 030
CP 04- Autres capitaux propres	423	423
CP 05- Résultats reportés	1	1
CP 06- Résultat de l'exercice	0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	377 800	330 454
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	4 806 966	4 043 271

Mouvements des capitaux propres après affectation du résultat de 2010

(En milliers de dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserves à régime spécial	Réserve spéciale de réinvestissement	Réserves extraordinaires	Primes d'émission	Fonds social et de retraite	Ecart de réévaluation	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Totaux
Capitaux Propres au 31/12/2010 avant répartition du résultat	100 000	10 189	13 438	0	130 363	57 850	18 133	423	1	61 403	391 800
Affectation AGO du 14 juin 2011											
Réserve spéciale de réinvestissement	-	-	-	44 452	-	-	-	-	-	(44 452)	-
Dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(14 000)	(14 000)
Fonds social et de retraite	-	-	-	-	-	-	2 300	-	-	(2 300)	-
Réserve s extraordinaires	-	-	-	-	651	-	-	-	-	(651)	-
Report à nouveau	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux Propres après répartition du résultat 2010	100 000	10 189	13 438	44 452	131 014	57 850	20 433	423	1	0	377 800